



Communiqué de presse

Le 28 juillet 2026

Incendies : AXA déploie des mesures exceptionnelles pour accompagner ses clients, soutenir les populations et territoires touchés ainsi que les équipes de secours déployées sur le terrain.

- Dispositif d'urgence renforcé pour les clients sinistrés.
- 1 million d'euros mobilisé par le Fonds AXA pour le Progrès humain pour les incendies, particulièrement en Gironde, dans les Landes et dans le Var.
- Un soutien local avec AXA Atout Cœur et AXA Entraide.

Des mesures d'urgence pour les clients sinistrés

AXA France a activé le dispositif ClimAgir afin d'accompagner ses clients touchés par les incendies en Gironde, dans les Landes et dans le Var. Des mesures d'urgence exceptionnelles ont été déployées, notamment :

- Extension du délai de déclaration des sinistres jusqu'au 31 août.
- Les occupants ayant dû évacuer leur résidence principale à la demande des autorités, qu'elle ait été endommagée ou non, se verront proposer le remboursement sur justificatif de leurs frais de relogement pour une période allant jusqu'à trois semaines, tant que l'accès à celle-ci demeure interdit.
- Mise en place d'un pack secours d'urgence pour les achats de première nécessité.
- Prise en charge des effets personnels détruits dans le cadre de l'incendie d'un camping ou au sein d'un bâtiment loué le temps du séjour.
- Extension de la garantie pertes de denrées en congélateurs pour les assurés situés dans les zones évacuées sous certaines conditions.
- Mobilisation d'un fonds de solidarité spécifique, qui a vocation à soutenir les assurés en situation de détresse, en complément de l'indemnisation des dégâts matériels, lorsque leurs contrats ne prévoient pas la garantie adaptée.

Réparer et soutenir aujourd'hui

Face à l'ampleur de ces événements et à leurs conséquences humaines, économiques et environnementales, AXA se mobilise pour soutenir les services de secours et accompagner les populations touchées avec des premières mesures d'urgence.

Le Fonds AXA pour le Progrès humain mobilise **1 million d'euros** afin de venir en aide aux populations vulnérables affectées par les incendies et soutenir les équipes de secours déployées. Trois organisations bénéficieront de ce don immédiat :

- **La Croix-Rouge française** : afin de contribuer à l'aide d'urgence apportée aux victimes des feux de forêt, de financer l'achat et la distribution de matériel essentiel (véhicules, lits, kits d'hygiène, nourriture), soutenir l'aide psychosociale dans les centres d'hébergement et accompagner les familles sinistrées dans les jours et les semaines à venir.



- **Les SDIS** (Service Départemental d'Incendie et de Secours) **des territoires touchés** : afin de contribuer au financement du matériel essentiel aux opérations des sapeurs-pompiers déployés en particulier en Gironde et dans les Landes.
- **La Protection Civile** : afin de financer les moyens nécessaires à l'accueil, l'accompagnement et l'assistance des personnes sinistrées, notamment à travers la mise en place de 7 centres d'accueil d'urgence, la distribution de produits de première nécessité, l'appui logistique aux opérations de secours et le soutien apporté aux bénévoles mobilisés sur le terrain. Leurs actions couvriront en priorité la Gironde, d'autres seront mises en place en Corse et dans le Var.

Localement, AXA se mobilise également avec les associations, les réseaux de distribution et les collaborateurs :

- **AXA Atout Cœur** est engagé aux côtés des communes touchées pour répondre aux besoins exprimés localement en lien avec les agents, les conseillers AXA et avec l'aide de bénévoles AXA Atout Cœur. AXA Atout Cœur est en lien avec la Croix-Rouge Gironde et la Protection Civile pour accompagner les actions d'urgence. Des actions de proximité pourront être menées avec l'appui de bénévoles AXA Atout Cœur pour accompagner les habitants évacués dans leurs démarches administratives à leur retour chez eux.
- **AXA Entraide** a ouvert une assistance psychologique téléphonique gratuite, pour tous les sinistrés, qu'ils soient clients ou non d'AXA au 0 800 77 88 95.
- Depuis le début des incendies, **les collaborateurs d'AXA engagés dans les réserves militaires, de pompiers ou de secouristes ont rejoint leur unité** et disposent de jours supplémentaires pour être mobilisés au-delà de la convention de 20 jours du dispositif *Engagés pour Servir*.

« Le changement climatique transforme durablement nos territoires et impose à chacun d'entre nous, assureurs, collectivités, et citoyens, de repenser en profondeur notre façon de les habiter et de les protéger. La prévention et la coopération entre tous les acteurs ne sont plus des options : elles sont une nécessité absolue pour s'adapter à ce nouveau monde. C'est avec cette conviction que nous nous engageons sur le long terme. Je veux aussi, en cet instant, exprimer toute ma gratitude aux pompiers, aux secouristes et aux bénévoles mobilisés avec un dévouement exemplaire, et adresser toute notre solidarité aux sinistrés qui font face à des épreuves immenses et au service desquels nous sommes pleinement mobilisés. » **Mathieu Godart, Directeur Général d'AXA France**

A PROPOS D'AXA France

Entité du Groupe AXA, dirigée par Mathieu Godart, AXA France est le premier assureur français. Assureur multi spécialiste, il protège plus de 8 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs.

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR L'ESPACE PRESSE

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations presse :

Hélécia Chalon – 06 74 66 98 36 – helicia.chalon@axa.fr
Hélène Caillet – 06 40 29 88 47 – helene.caillet@axa.fr